

1992, et elle a fait l'objet d'une large diffusion, tant auprès des élus, que des associations de défense de l'environnement, des pêcheurs et des médias.

Quant à l'impact de rejets sur le milieu marin, les études de milieu font ressortir les points suivants :

- une coulée d'épaisseur variant entre 1 à 10 cm recouvre le fond du canyon de la Cassidaigne (lieu de déversement) à plus de 200 m de profondeur, jusqu'à au moins 50 km du débouché des canalisations. Les résidus s'étendent latéralement au maximum à 2,5 km de l'axe du canyon. (5 km de large)
- ~~aucune espèce de fond, ni de poisson de fond n'est présent dans la zone de coulée.~~ Dans les autres secteurs, la population n'est pas perturbée.
- la population des poissons de pleine eau est similaire à celle des autres canyons et ne présente pas de modifications pathologiques.
- un test biologique effectué sur des larves d'oursins fait état d'effets spermio et embryotoxiques pour les effluents même à très forte dilution. Cet effet n'est toutefois par confirmé par les études de milieu.

Enfin, dans le cadre des perspectives, il apparaît que les rejets sont en nette diminution, du fait de la fermeture de l'usine de la Barasse en 1988, ayant entraîné l'arrêt d'une des deux canalisations. De l'ordre de 360 000 t/an, ils devraient encore baisser avec l'usage d'une nouvelle bauxite produisant moins de résidus.

Par ailleurs, le stockage à terre des résidus reste actuellement inenvisageable par l'industriel, car d'un coût de fabrication et d'exploitation prohibitifs (100 MF par année de production contre 6,5 MF pour le rejet en mer). Cette solution est techniquement réalisable mais nécessiterait une emprise au sol importante (bassins de stockage de 200 m de diamètre).

Toutefois, il n'existe pas à ce jour de procédé techniquement et économiquement viable pour valoriser massivement ces déchets, si ce n'est leur emploi comme pigment pour les tuiles (pour une quantité très faible de boues rouges) ou peut-être comme matière première pour la fabrication de géopolymère (poly-sialates). D'autre part, d'importantes études sur la revalorisation des boues rouges sont en cours chez Péchiney, notamment en ce qui concerne les applications routières.

Telles sont les informations que je suis en mesure de vous fournir sur ce dossier que mes services et moi-même suivons de manière attentive.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Je reste disponible pour faire examiner toute
information complémentaire que vous jugeriez
utile de me faire parvenir - Cordialement à vous*

Michel Barnier

Michel BARNIER